

Les Ceméa, un mouvement d'Éducation nouvelle et de recherche pédagogique



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
13 JUIN 2009

Refuser la démagogie populaire, promouvoir les valeurs collectives

Le monde occidental est de plus en plus riche et développé et pourtant notre société est de plus en plus inégalitaire. Beaucoup d'associations dans les champs éducatifs, sociaux et culturels tentent avec leurs moyens et malgré le creusement des inégalités de maintenir du lien et de la cohésion sociale, de promouvoir une citoyenneté active et responsable, de faire vivre le dialogue entre les différentes parties de la société, même si celui-ci est parfois conflictuel ; pour continuer à faire société, pour pouvoir vivre ensemble.

Face à cela, et plus fortement depuis quelques années, des responsables politiques et une partie de leurs bras séculiers, garants théoriquement de l'intérêt général et de la cohésion du pays, accentuent la division de la société, opposent des parties de la population à d'autres, stigmatisent des catégories de jeunes par leurs paroles, leurs comportements, leurs irrespects, parfois leurs mensonges. Ils réduisent aussi année après année les moyens d'action préventifs des acteurs sociaux que sont les services publics concernés par ces questions et les associations.

Et devant des analyses de ce type, ils accusent les psychologues, les sociologues, les responsables associatifs de complaisance coupable avec les sauvageons, les racailles, les voyous. Ils refusent de regarder en face les évolutions de la société, les mouvements de fond qui l'agitent pour ne renvoyer qu'à la responsabilité individuelle.

Nous refusons l'amalgame qui permet de ne pas traiter le désespoir, la relégation, la stigmatisation, l'irrespect, le mensonge que vivent l'ensemble de ces populations et qui pourtant, aussi, peut pousser à la violence. Nous refusons cette démagogie populiste qui rejette l'analyse objective des faits et des comportements pour ne choisir, avec l'aide de la plupart des médias, que l'émotionnel et le spectacle. Le respect, la justice, la vérité, l'espoir, l'éducation pour tous, ne suffisent sans doute pas. Il faut réduire les inégalités de cette société. Mais sans eux, rien n'est néanmoins possible. Continuons au quotidien à les faire vivre malgré les vents contraires. C'est ce qui explique notre engagement.



■ Les associations complémentaires de l'école publique remises en question en 2008

Octobre 2008 – Attaque brutale du Ministère de l'Éducation nationale.

Novembre 2008 / février 2009 – Très forte mobilisation des militants et des élus notamment.

Avril 2009 – Les fils du dialogue renoués.

Mai / Juin 2009 – Vigilance maintenue pour l'avenir.

Juillet-Août 2009 – Partenariat renouvelé avec Luc Chatel, nouveau Ministre de l'Éducation nationale.



Le 6 octobre 2008, par lettre recommandée, sans concertation préalable, le Ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, annonçait brutalement aux associations partenaires agréées du Ministère, une réduction de 25% des financements publics concernant leurs activités éducatives de l'exercice 2008. Ces financements avaient pourtant été notifiés en février 2008 dans le cadre d'une Convention pluriannuelle sur objectifs (CPO 2007/2010). Dans un second courrier recommandé du 6 octobre 2008, le Ministre annonçait la non-reconduction de la Convention de

financement des postes d'enseignants détachés au sein des associations partenaires du service public dont le terme était fixé au 31 août 2009.

Dès lors, huit associations agréées (Ceméa, EEDF, FOEVEN, FRANCAS, JPA, Ligue de l'enseignement, OCCE, Fédération Générale des PEP), membres du Comité national des Associations éducatives complémentaires de l'Enseignement public (CNAECEP), ont décidé de réagir collectivement et solidairement :

- Elles ont mené une démarche de valorisation de leurs activités, lesquelles sont définies dans le cadre de partenariats, parfois anciens, dont l'utilité éducative, sociale et civique est avérée mais insuffisamment connue de l'opinion publique.
- Elles ont mobilisé les acteurs éducatifs et leurs partenaires pour être réhabilités dans leurs missions éducatives et leurs financements publics.

Une démarche exemplaire de valorisation

Plusieurs opérations ont permis de sensibiliser l'opinion publique, les élus et les médias à la pertinence des dispositifs menés sur le terrain par les Associations éducatives, dans l'intérêt de l'école, pour la réussite de tous les élèves.

- Création du site « pourleducation.fr », support d'information des Associations : historique des opérations menées (décisions du Ministère, communiqués de presse des AEECP (Associations éducatives complémentaires de l'Enseignement public), interventions...).
- Lancement d'une pétition nationale pour les Associations éducatives complémentaires de l'Enseignement public : recueil de près de 100 000 signatures en ligne en quelques mois de novembre 2008 à février 2009.
- Rédaction d'argumentaires ciblés à destination des publics concernés.
- Journée de la complémentarité éducative : dans le cadre du Salon Européen de l'Éducation, à Paris, le samedi 29 novembre 2008.
- Interventions nationales d'élus, plus de 200 interpellations écrites et orales de parlementaires sur la politique du gouvernement en matière

d'éducation populaire, témoignages de soutien de têtes de réseaux d'élus (Association des Régions de France, Assemblée des Départements de France, Associations de Maires, de Responsables de Collectivités locales...).

- Information aux médias : les campagnes médiatiques ont fonctionné sur le mode du relais d'info, la plupart du temps de façon spontanée. A l'échelle nationale, la presse, la radio, moins souvent la télé : une cinquantaine d'occurrences traitent des décisions du gouvernement qui provoquent l'incompréhension des acteurs concernés (des pages d'actualité de Libération au « Téléphone sonne » sur France inter, en passant par le journal de France 3, etc). A l'échelle régionale, la presse, la télé régionale, la radio : plus de 200 sujets traitent d'opérations sur le terrain, impliquant des acteurs locaux. Les exemples sont multiples et démonstratifs.

- Cartes de vœux, version papier et électronique. Deux noms de l'univers de la BD, Alain Serres et Pef ont réalisé bénévolement la carte de vœux des huit associations éducatives « aux couleurs de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation ».

Une forte mobilisation locale

Dans les régions, les départements, les réseaux locaux des huit associations multiplient les initiatives.

- Près d'une centaine de réunions publiques ont été recensées qui invitaient la population et les élus locaux à prendre connaissance du sujet.
- Plus de 300 élus locaux et responsables de collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux, communautés d'agglomérations...) ont manifesté leur solidarité envers les associations éducatives et interrogé le gouvernement sur les contradictions de sa politique dans ce domaine et à ce stade.

- De nombreux Conseils régionaux, Conseils généraux, Conseils municipaux ou CDEN (Conseils départementaux de l'Éducation nationale) ont émis des vœux de soutien envers le travail des associations éducatives, parfois ont interrompu leurs travaux en séance plénière pour prendre connaissance de l'actualité menaçante pour les associations.

- Le sujet étant à la fois un sujet d'actualité et une cause à défendre, le plus souvent, les citoyens l'ont relayé spontanément sur des blogs, des forums, des groupes communautaires, des appels à signer la pétition ou à participer à telle réunion publique...





Les fils du dialogue renoués en 2009

Le 6 avril 2009, les représentants des huit associations complémentaires de l'enseignement public ont participé à une rencontre avec le Ministre de l'Éducation nationale. Les échanges ont permis de réaffirmer la volonté commune de poursuivre un travail partenarial étroit dans l'intérêt de l'école et pour la réussite de tous les élèves.

Xavier Darcos a insisté de nouveau sur le rôle majeur joué au quotidien par les acteurs associatifs, dans une complémentarité bien comprise avec la communauté scolaire. Il a déclaré vouloir conforter le soutien apporté par le ministère aux partenaires du monde associatif, dans le double souci de l'utilisation des crédits de l'État et des exigences énoncées par le Parlement.

Les associations ont rappelé quant à elles leur engagement ancien, aux côtés de l'Éducation nationale, dans la mise en œuvre d'actions au profit des élèves et des enseignants.

Aujourd'hui comme hier, elles sont toujours volontaires pour contribuer à la réussite de nouvelles actions définies comme prioritaires par le Ministre lorsqu'elles visent entre autres à réduire l'échec scolaire et aider les élèves les plus en difficulté.

Partageant les analyses sur les objectifs poursuivis et les actions définies, le Ministre et les associations se sont engagés à renouveler et à renforcer leur collaboration. A cette fin, des avenants aux conventions pluriannuelles sur objectifs ont été signés pour les années 2009 et 2010.

Le Ministre et les représentants associatifs ont rappelés leur attachement commun à la construction d'un partenariat solide entre l'école et le monde associatif, et ont rappelé leur volonté d'entretenir un dialogue régulier.

Le 18 août 2009, lors d'une rencontre avec la direction des Ceméa, le nouveau Ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, a confirmé l'importance du partenariat avec les associations éducatives complémentaires en affirmant que "l'éducation ne s'arrête pas aux portes de l'école et va au-delà de l'enseignement".

Vigilance et détermination

Les six mois de mobilisation remarquable du collectif des huit associations éducatives complémentaires ont connu le soutien appuyé des organisations syndicales enseignantes, des parents d'élèves et des familles, d'élus de tous bords, de responsables des collectivités territoriales.

L'engagement et la détermination qui se sont illustrés, ont permis de défendre la cause des associations éducatives complémentaires et, plus largement, celle de l'ensemble des mouvements pédagogiques, des associations et organisations éducatives qui agissent dans et hors les murs de l'école.

L'heure est désormais à la discussion avec le ministère sur l'élaboration de la Convention 2011-2013, pour laquelle il est important que les bonnes intentions affichées se traduisent en dispositions précises.

Mettre en synergie les mouvements d'éducation populaire, les militants de l'école et les collectivités territoriales



La politique actuelle veut mettre les acteurs en concurrence plutôt que de créer des solidarités. Il s'agit même, peut-être, de casser délibérément des alliances historiques en plaçant, les associations en situation de rivalité avec les enseignants sur l'accompagnement à la scolarité ou bien en contraignant les collectivités territoriales à se désolidariser de fait des organisations professionnelles enseignantes qui luttent pour la qualité du service public. Il faut résister à ces logiques de division. Mais il faut aussi trouver les bons cadres pour travailler ensemble. Il faut parvenir à ce que tous les acteurs éducatifs se donnent des objets de travail commun sur lesquels ils ont prise et sur lesquels ils se battent ensemble. Il faut que ce travail commun se voit et donne des résultats. Il faut que les citoyens puissent identifier des espaces et des lieux dans lesquels « le bien commun éducatif » est mis en débat. Des espaces et des lieux qui leur soient suffisamment proches et qui permettent d'avancer concrètement.

Philippe Meirieu
Vers l'Éducation Nouvelle N° 532 – Octobre 2008



L'université de l'Éducation nouvelle 2008



L'Université de l'Éducation nouvelle (UEN) 2008 a eu lieu du 25 au 29 août, près de Perpignan. Elle a rassemblé plus de 150 personnes.

Pour cette troisième édition à Port Leucate, les contenus de l'UEN se sont inscrits dans une évolution, liée au bilan des précédentes éditions. A été fait le choix, au regard de plusieurs éléments d'actualité,

d'organiser les travaux autour des axes suivants :

- Poursuite du travail engagé sur l'animation du mouvement ; une nouvelle « rencontre / atelier » a permis à d'autres acteurs régionaux d'avancer sur cette priorité.

- Traitement des références de l'Éducation nouvelle dans leur relation avec les questions de jeunesse, problématique transversale fortement présente dans le programme d'action 2008-2009 des Ceméa.

En effet, nombreuses sont les sollicitations, les projets qui émergent au sein du réseau sur ce thème. Ont eu lieu ainsi en octobre 2008 de nouvelles rencontres nationales à Aurillac sur cette thématique et, en 2009, les Ceméa se sont très investis dans le congrès national de l'Association des Régions de France (ARF) dont l'axe central a porté également sur les questions de jeunesse. C'est pourquoi il a été décidé de proposer, au sein de l'UEN, l'ouverture de plusieurs ateliers thématiques sur cette problématique. Ces ateliers ont pu accueillir des militants agissant dans les différents champs d'action des Ceméa, et porteurs d'expériences diverses.

DEUX OPERATIONS AUTONOMES ET DISTINCTES

Rencontres sur l'animation du mouvement aux Ceméa

Les objectifs principaux de ces rencontres étaient :

- La réappropriation collective du sens de l'animation d'un mouvement, tel qu'il ressort des travaux interrégionaux.

- La reconstruction d'un langage commun pour dégager des lignes de forces concernant l'accueil et la formation des militants dans les Associations territoriales des Ceméa.

- La mutualisation des pratiques régionales.

- La réalisation de scénarios d'organisations régionales permettant des parcours communs et individualisés pour les militants.

- Le repérage du rôle et des missions d'un élu administrateur d'une Association territoriale, d'un non-permanent ayant des responsabilités sur l'animation du mouvement.

Ateliers « éducation nouvelle : enjeux, échecs et réussites des pratiques des Ceméa sur les questions de jeunesse »

Ces ateliers avaient pour objectif de réfléchir et mesurer les écarts ou les réussites induites par la mise en œuvre des principes d'Éducation nouvelle et des démarches éducatives, à propos des questions de jeunesse mises en place par les Ceméa.

Quatre ateliers ont été proposés en parallèle afin de permettre aux militants de choisir un thème particulier pour aborder ces questions de jeunesse. Les entrées ont été les suivantes : l'engagement, la santé, les médias, les loisirs, la mobilité et le rapport au monde, les relations, la place de l'individu dans le groupe. Ces entrées ont été travaillées du point de vue du mouvement d'Éducation nouvelle, à partir de témoignages, d'analyses de pratiques nourrissant les débats, et de positionnements repérés sur ces questions.



Éducation nouvelle, espoir d'une éducation renouvelée



Les Ceméa ont organisé le 15 mars 2008 à Lyon, une journée d'étude sur cette thématique rassemblant près de 130 personnes. Cette journée s'est appuyée de façon volontariste sur le livre de Philippe Meirieu « Pédagogie : le devoir de résister » (ESF éditeur).

Dès son avant-propos, se trouvent les raisons qui fondent ce travail de réflexion. « Les enfants sont aujourd'hui des tyrans qui imposent partout leurs caprices, les enseignants ont renoncé à la transmission exigeante des savoirs, les pédagogues ont ruiné l'autorité des adultes »...

Ces affirmations ne représentent qu'une partie infime de ce à quoi les éducateurs (parents, enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, ...) sont confrontés.

Oui, il est devenu plus difficile d'éduquer les enfants.

Oui, certains comportements de la jeunesse sont préoccupants.

Oui, les enfants présentent de façon significative des comportements agités, voire excités, qui empêchent toute entrée dans les savoirs.

Oui, il est difficile, voire impossible, de combiner individu et collectif.

Mais, éducateurs, professeurs, parents, nous sommes encore quelques-uns à croire à l'éducation...

Le risque est fort de revenir à des méthodes qui auraient fait leurs preuves en d'autres lieux, d'autres époques, mais les expériences personnelles partagées, fondées sur la normalisation, l'individualisme, ne sauraient être d'actualité. Ce serait faire fi des grands apports des sciences de l'éducation et des sciences humaines. Les Ceméa, comme d'autres mouvements d'Éducation nouvelle, ont fondé leur action sur des « méthodes actives » : leur projet affirme l'éducation pour agir. Il faut créer ensemble des situations pédagogiques qui permettent tout autant la transmission des savoirs structurants que l'émergence de sujets libres et solidaires.

Cette journée a permis de s'interroger sur « actualisation et adéquation entre tensions et problématiques sociétales », et les réponses qu'apporte l'Éducation nouvelle. Les Ceméa y ont mis en avant plus globalement la pédagogie pour construire l'avenir.

Les Ceméa soutiennent l'action des Restos du Cœur



En 2008, s'est initié un projet de partenariat entre les Restos du Cœur et les Ceméa. Ce partenariat portait sur deux dossiers de formation avec l'ambition, une fois le bilan de ces actions effectué,

d'aller plus loin dans les relations. Les Ceméa sont intervenus dans le cadre de deux projets de formation distincts mais tous deux coordonnés au niveau national.

- Une formation des personnes qui encadrent les chantiers d'insertion. **80 personnes** au niveau national. Huit groupes de 10 personnes qui ont travaillé chacun pendant 2 jours à Paris sur des questions liées à la communication, la conduite de réunion, l'animation de groupes. Ces modules ont été co-encadrés par une personne des Ceméa Infop et une des Restos du Cœur.

- Une action de formation des cadres « chargés de formation » dans les départements. Ce sont ces cadres qui par la suite animent les formations des bénévoles des Restos au local. **110 personnes** au total ont été concernées. Ces formations, également co-encadrées Ceméa/Restos se sont déroulées en inter-régions : 7 sessions de deux jours autour de « conduite de réunion, communication, conception de séquences de formation » Pour les Ceméa, ce sont les Associations territoriales de **Midi Pyrénées**, des **Pays de la Loire**, de **Rhône Alpes**, de **PACA**, du **Centre** et de **l'Île de France** qui ont accueilli ces formations.

Ce partenariat, valorisé, devrait pouvoir servir de base à des constructions communes au local sur d'autres aspects. Le bilan effectué en 2009 sur ces premières collaborations met en perspectives de nouvelles coopérations fonctionnelles mais également la volonté d'asseoir de façon plus politique le sens même des relations instituées entre les deux associations.

VIGILANCE ET LAÏCITÉ

Faire face aux injonctions de croyances...

Lors de leur Assemblée générale statutaire le 13 juin 2008 à Paris, les Ceméa ont consacré l'après-midi sur le thème : « Sciences et éducation ». Une table ronde-débat sur : « Evolutionnisme, darwinisme, créationnisme... Et la laïcité ? » animée par Pierre Parlebas Président des Ceméa, a réuni Jean-Michel Besnier, professeur de philosophie à la Sorbonne, membre du centre de recherche en épistémologie appliquée, Guillaume Lecointre, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, directeur du département Systématique et Evolution, directeur de l'école doctorale Sciences de la Nature et de l'Homme et Pascal Picq, paléontologue, maître de conférences au Collège de France.

On pourrait s'étonner que les Ceméa fassent appel à de telles hautes compétences scientifiques. En fait, il se trouve que les thèmes scientifiques traités par ces chercheurs touchent de très près aux problèmes rencontrés aujourd'hui sur le terrain, au cours de leur pratique éducative quotidienne. Dans les écoles, dans les centres de loisirs et de vacances, dans les quartiers, les éducateurs doivent en effet faire face à des difficultés dépendantes de croyances qui veulent souvent s'imposer de façon péremptoire. Certains enfants, certains adolescents, parfois même soutenus par des adultes, refusent de suivre les règles collectives adoptées par la tradition républicaine. Ils désirent se comporter, dans les établissements publics, selon leur propre conception religieuse de l'existence et, plus encore, ils veulent imposer ces conditions d'exercice aux autres avec l'intention même de les convertir à leurs propres croyances, à leurs propres pratiques.

Comme l'a souligné Pierre Parlebas lors de cette table ronde, l'éducateur est fréquemment assailli par un flot de revendications vestimentaires, alimentaires... Il ne peut rester passif, les bras ballants ; il est interpellé avec véhémence : on attend de lui une réponse. Il est évident que l'on ne peut se contenter de répondre au coup par coup. Il est important de mener une réflexion de fond pour replacer nos comportements dans une conception générale maîtrisée, dans un projet éducatif de longue portée. Il convient de distinguer clairement ce qui relève de la métaphysique et de la théologie de ce qui relève du domaine scientifique, c'est-à-dire des données observables et interprétées dans le cadre classique de la communauté internationale des chercheurs. Voilà la raison qui a incité les Ceméa à solliciter l'éclairage averti de chercheurs renommés.

Elargir la question éducative aux domaines de la formation à la parentalité et des médias



La question de la parentalité devient aujourd'hui une question très vive, non que les parents soient tous démissionnaires, mais parce qu'ils sont, pour beaucoup, réellement démunis, n'ayant pas dans leurs « bagages » les moyens de résoudre les problèmes posés par l'éducation de leurs enfants. Jusqu'alors, en effet, dans les sociétés traditionnelles, les parents utilisaient les méthodes que leurs propres

parents avaient déjà utilisés avec eux. Or, pour ce qui concerne les outils technologiques d'aujourd'hui (téléphones portables, jeux vidéo ou internet) les parents ne disposent d'aucune référence dans leur propre histoire. Les mouvements d'Education populaire devraient renouer avec leurs origines et réinventer les universités populaires de jadis : il existe une multitude de questions éducatives sur lesquelles on pourrait utilement faire dialoguer les experts et les parents pour chercher ensemble des manières de faire face aux nouveaux défis éducatifs. A côté de cela, il faudrait penser des lieux où les parents puissent être accueillis sans être jugés, des cadres où échanger ses préoccupations sans culpabilisation inutile. C'est un chantier considérable.

Il en est de même sur les médias : les organisations professionnelles enseignantes ne parlent que très rarement des médias. Les éducateurs font semblant de ne pas regarder la télévision, ils ignorent les « antennes ouvertes » de Sky rock et Fun radio (où le dérisoire absolu triomphe, où le machisme et le sexisme ont droit de cité), ils ne connaissent que très mal ce qui est diffusé sur You tube (1 500 000 vidéos nouvelles chaque jour !), ils ne s'intéressent pas suffisamment aux phénomènes du manga ou du « gothique »... Ils ont tort car tout cela joue un rôle absolument déterminant dans la vie des jeunes, d'autant plus déterminant que c'est sur tous ces supports que les jeunes trouvent un écho à leurs préoccupations anthropologiques, sur la sexualité ou la mort. Or, comme le disait Deligny dès 1949, « si vous ne vous intéressez pas à ce qui préoccupe vos enfants, ne vous inquiétez pas, les marchands s'en chargeront ». L'éducation aux médias ne peut plus être une occupation anecdotique et marginale : elle doit être considérée comme partie intégrante de l'éducation...

Philippe Meirieu

Vers l'Education Nouvelle N° 532 – Octobre 2008

Aider l'adolescent à être soi-même : des rencontres nationales à Aurillac



Dans le débat permanent entre adolescence et jeunesse, les Ceméa organisent à Aurillac depuis 2004 des rencontres pédagogiques centrées sur « l'adolescence ». Après avoir traité à Aurillac en 2004 la question des adolescents qui se « cherchent » avec la rencontre Adolescents en dérive, puis en 2006 celle de la relation éducative entre les adultes-éducateurs et les adolescents,

les Ceméa ont souhaité en 2008 ouvrir encore plus les travaux sur l'ensemble des adolescents, en posant la question de leur accompagnement dans leur évolution, leur transformation, leur « grandissement ».

Comment faire pour qu'ils sachent se protéger dans leurs découvertes juvéniles, et pour que ces découvertes leur servent ? Comment faire pour construire autour d'eux des dispositifs éducatifs qui les aident à se connaître, à s'estimer et à se projeter ? Comment faire pour qu'ils apprennent à s'exprimer et à défendre des positions, à prendre des responsabilités, à s'engager dans la vie sociale ?

Les Ceméa ont souhaité que ces questions soient traitées du point de vue des institutions éducatives que sont l'école et le monde des loisirs organisés, et du point de vue des politiques locales de jeunesse qui prennent en compte l'existence des adolescents dans la cité. Se poser la question de ce qui est faisable partout, pour tous ceux et toutes celles âgés de 12 à 18-20 ans, grâce à des projets éducatifs et pédagogiques adaptés : voilà quel était l'objectif de ces rencontres 2008.

Elles ont rassemblé plus de 150 personnes. Deux conférences « Prévenir les vulnérabilités et renforcer les compétences des adolescents » par Patrick Dessez, psychologue et « Les ados vont-ils bien ? » par Marie Choquet, épidémiologiste de recherche à l'Inserm, ont ouvert les travaux, qui se sont prolongés sous forme d'ateliers en parallèle. Chaque atelier s'est déroulé en trois séquences et a été introduit par un ou deux « témoins ». On peut citer leurs thématiques : accompagner les prises de risques ; faire vivre des espaces d'expression et de débat ; soutenir l'adolescent dans la recherche de son identité sexuée ; soutenir et valoriser les parents ; adolescents dans la cité ; adolescents dans les loisirs ; adolescents au collège et au lycée. Les travaux ont été clôturés par Joëlle Bordet, Docteur en psychosociologie, chercheuse au CSTB et Bruno Fondeville, Docteur en psychologie du développement, maître de conférences à l'IUFM Midi-Pyrénées. Ils ont fait une synthèse à partir de l'ensemble des retours.

■ Les Ceméa et les collectivités territoriales, un enjeu national

Une place importante des collectivités territoriales, dans les relations extérieures des Ceméa Pays-de-la-Loire

L'action des Ceméa Pays-de-la-Loire se rapproche de plus en plus des collectivités pour agir sur les territoires. Les collectivités ont des compétences autour des actions éducatives, sociales, culturelles et de santé : compétences qui se sont accrues avec les différentes lois de décentralisation et les transferts de compétences. Cette orientation représente un levier qui permet de prolonger l'action principale des Ceméa : la formation. La porte d'entrée aux Ceméa est avant tout pédagogique et non politique. Cette relation doit aussi se construire dans une relation respectueuse. Elle doit se construire à travers des projets communs identifiés tout en gardant une liberté de pensée et d'action.



En 2008, les **Ceméa Pays-de-la-Loire** ont eu des liens avec les collectivités suivantes :

- La Mairie de **Nantes** : Lire en fête, Accord, Quinzaine des droits de l'enfant. Ont été initiées en 2008 des rencontres qui devraient se

traduire en 2009-2010 autour de plusieurs projets : Festival décentralisé du film d'éducation, action handicap, projet liés à l'international.

- La Mairie du **Mans** : partenariat dans le cadre des locaux mis à disposition, dans le cadre du BPIEPS, d'actions autour du logiciel libre.

- Des premiers contacts sont pris avec la mairie d'**Angers**.

- Le Conseil général **Loire Atlantique** : dans le cadre d'une convention pluriannuelle soutenant ainsi les actions vis-à-vis des anciens stagiaires BAFA, les actions du groupe international (et en particulier des actions autour de la Palestine), l'accompagnement de structures locales sur le département 44 (**Port St-Père, Bouguenais, Derval, Château-briant, Trignac, Chapelle Launay, Nantes, St Nazaire...**), du groupe « handicap », du groupe « genre et mixité et parité » et des actions de type « café pédagogique ».

- Le **Conseil régional Pays-de-la-Loire** dans le cadre d'une convention pluriannuelle soutenant ainsi des actions vis-à-vis du groupe handicap, de l'international, du logiciel libre (accompagnement de structures), Lire en fête, les cafés pédagogiques...



A noter que le **Conseil général Loire Atlantique** et le **Conseil régional des Pays de-la-Loire** intègrent dans leurs conventions une part de fonctionnement des structures (près de 1/3 de convention).

Cette prise en compte de la dimension du territoire est essentielle pour les Ceméa et nécessite une approche spécifique au sein de leur organisation qui, de part sa structuration en secteur d'activité favorise peu l'approche transversale par territoire. Les Ceméa des **Pays-de-la-Loire** en font une orientation de travail pour leur projet 2009-2011.

Jeunesses en régions, des ateliers préparatoires en Auvergne



En 2008, l'**Association des Régions de France** a sollicité les trois associations d'éducation populaire que sont les **Francas**, la **Ligue de l'Enseignement** et les **Ceméa** pour mettre en place à Nantes en mars 2009 une grande manifestation « **Jeunesses en régions** ». Ce projet était précédé d'actions régionales sous forme d'ateliers et de consultations des jeunes.

En **Auvergne**, les trois associations se sont mises au travail pour construire un projet qui a été présenté au Conseil régional. Ce dernier l'a validé et financé témoignant d'un intérêt important porté aux jeunesses et une confiance accordée aux associations d'Éducation populaire.

Les Ceméa et leurs partenaires ont proposé une démarche qui prenait en compte la parole des jeunes collectée sous forme de micro-trottoir dans toute la région (la parole sera intégrée dans un film qui servira d'inducteur à la discussion lors des forums). Ont été également organisés neuf débats de proximité avec des jeunes.

Pendant le déroulement de l'action, un groupe de pilotage a fait le lien entre la collectivité et les associations partenaires de manière très régulière. Pour le film, a été choisi délibérément de confier la réalisation des interviews à une « jeune » permettant ainsi une parole facilitée avec les jeunes rencontrés.

Lors des forums territoriaux, **200 jeunes** ont été rassemblés. Ils ont pu s'exprimer, poser des questions et débattre mais aussi rencontrer à plusieurs reprises des représentant(e)s du Conseil régional. La collectivité a pu leur présenter les compétences qu'elle a en charge et qui concernent les jeunes. La forme et l'animation du débat ont permis une prise de parole libre, sincère avec parfois l'expression de propositions.

Une délégation des jeunes rencontrés lors des forums et issus des quatre départements a fait partie de la délégation auvergnate à Nantes. À l'issue de ces travaux, a été réalisé un recueil de ressources constitué d'un livret avec une synthèse des paroles de jeunes, un bilan et des pistes de réflexion, accompagné de deux sources DVD (le film et un DVD de ressources).

Les associations ont construit des formes de travail nouvelles, une reconnaissance réciproque, et une habitude de travail ensemble.

Le projet « **Jeunesses en régions** » 2008-2009 aura des incidences irrémédiables à plusieurs niveaux :

- Les relations partenariales avec les associations d'éducation populaire et des associations locales ; elles ont évolué vers un rapprochement fort parfois, des envies de projets communs à construire.

- Les relations avec le Conseil régional ; la collectivité a pu ainsi mieux connaître les associations, leurs revendications en terme d'écoute et d'accompagnement des jeunes en Auvergne.

- Les relations avec les jeunes ; ils ont envie d'être écoutés, pris en compte, accompagnés dans leur envie d'être producteur d'activité ; les Ceméa peuvent faire le lien et l'interface entre les collectivités publiques et les jeunes pour une politique publique concertée, avec une appropriation des jeunes.

de partenariat d'action au service des territoires

Un partenariat pluriannuel entre les Ceméa et le Conseil régional Rhône-Alpes



L'Association régionale des **Ceméa Rhône-Alpes** a signé une convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs (pour les années 2008/2009/2010) avec le Conseil régional Rhône-Alpes dans le cadre de sa politique de soutien aux réseaux associatifs. Le but

est notamment de développer un réseau associatif rhônalpin, tant au plan quantitatif que qualitatif et de permettre la mutualisation des moyens et des expériences, afin de favoriser l'initiative locale et innovante des associations. La convention des Ceméa Rhône-Alpes s'articule autour de trois objectifs principaux et prévoit la mise en place de dix actions :

- Améliorer la gouvernance de l'Association régionale (organisation de groupes de travail ouverts et thématiques dans le réseau, création de supports d'information et d'accueil pour les administrateurs...).
- Développer le projet associatif sur les territoires (organisation de groupes locaux, de temps de rencontres entre les différents niveaux d'action pour mieux prendre en compte les réalités des territoires en synergie avec le projet associatif global).
- Développer la communication de l'Association régionale (Lettre d'information, diffusion ciblée d'information sur la vie du réseau, création d'un site internet espace collaboratif pour les adhérents, veille documentaire, création d'outils de communication externe).



Animer le territoire et développer les partenariats locaux dans le Centre

Pour renforcer leur présence sur le territoire régional, les Ceméa du Centre se sont engagés à approfondir leurs partenariats avec les institutions et les structures locales. Et ce pour conforter une présence, assurer une reconnaissance de leurs activités de formation, de conseil et d'accompagnement.

Avec les organisateurs

Dans cet esprit, en 2008, les Ceméa se sont engagés avec la CAF d'**Indre-et-Loire** dans une « Charte de qualité des Accueils Collectifs de Mineurs » (ACM). Cela s'est traduit par l'accompagnement de plusieurs structures organisatrices d'ACM dans la conception de leur projet éducatif et/ou pédagogique. Ont été également engagés des partenariats avec plusieurs municipalités dans des projets de formation BAFA-BAFD de leurs animateurs et directeurs volontaires.

Ces actions menées en 2008 s'intensifient en 2009 avec le travail sur le projet éducatif des municipalités de **St Jean-de-Braye, d'Amboise et de Chambray-les-Tours**.

Avec les structures « employeurs »

Le partenariat avec les structures de l'animation professionnelle vise également une reconnaissance des activités de formation. Dans le cadre de l'accompagnement des tuteurs et des stagiaires de la formation professionnelle, les Ceméa peuvent présenter l'ensemble de leurs compétences et de leurs activités, au plus près du terrain et des besoins de formation des professionnels.

Ce travail a permis d'établir la nécessité de proposer à nouveau, et après cinq ans d'absence régionale, des formations professionnelles de niveau V (BAPAAT) dans une démarche de pré-qualification aux formations de niveau IV mieux reconnues par les employeurs et les financeurs (OPCA, Conseil régional).

Dans la continuité de ces relations, plus proches, avec les employeurs, a pu être établie une convention avec le CFA des métiers du sport et de l'animation. Ce lien permet une ouverture des formations des Ceméa à la voie de l'apprentissage, ce qui correspond aux attentes des moyennes et grosses structures professionnalisées dans le secteur de l'animation.

Avec les institutions et les collectivités

Pour renforcer les relations avec les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités territoriales, les Ceméa doivent assumer une présence importante sur leurs territoires respectifs. En 2007, les Ceméa ont renforcé le sens de l'antenne de **Tours** et décidé de la développer en 2008. Outre l'assurance d'une présence institutionnelle, la fréquentation de l'antenne assure un accueil certain auprès des stagiaires et des structures de l'**Indre-et-Loire**.

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Des projets associatifs accompagnés par les Ceméa Ile-de-France

En 2008, les Ceméa Ile-de-France ont accompagné les structures associatives dans le cadre de la mesure « 10b programme du Fond Social Européen », au sein de L'Ardeva (mandatée par la Préfecture de région) pour mettre en œuvre l'accès à des financements européens aux petites structures associatives d'**Ile-de-France**.

Outre la participation des Ceméa au comité de sélection d'éligibilité des projets, les Ceméa ont contribué à l'accompagnement des porteurs de projets :

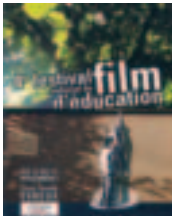
- En amont des comités de sélection, par une aide à la définition des objectifs des actions envisagées, à la recherche de partenaires, à la rédaction des dossiers de candidatures...

- Après acceptation des dossiers, par une aide au suivi et à la réalisation des projets, des bilans qualitatifs et financiers, par une aide à la recherche de nouveaux partenaires et à la pérennisation des actions.

Sur la totalité du programme ont été accompagnés quatorze projets associatifs, ce qui a permis à des petites structures isolées de se construire de nouvelles compétences dans l'élaboration et la conduite de leurs projets. Cela a permis également de créer ou de consolider des partenariats locaux ou régionaux avec les institutions au profit d'une meilleure pérennisation de leur projet. Enfin ce travail a favorisé de nombreux échanges entre associations qui ne se connaissaient pas et impulsé leur mise en réseau, de nouveaux partenariats inter associatifs se sont créés.

L'ensemble des projets est consultable sur le site www.ardeva.org

■ La direction du Festival national du film d'éducation confiée aux Ceméa en 2008



Les Ceméa ont repris la direction de la manifestation, en appui sur le comité d'orientation. Dans ce cadre, les Ceméa ont amplifié l'ouverture culturelle de ce festival vers un public plus large. A travers le regard d'auteurs, de cinéastes, de documentaristes, en un mot du « monde de la culture », sur les questions de l'enfance, des jeunes, de l'éducation tout au long de la vie, il s'agit d'engager des débats citoyens avec le grand public, de fait concerné par ces sujets comme l'attestent tous les travaux et enquêtes actuelles.

En 2008, la volonté a été de conserver pour la 4^{ème} édition un haut niveau de qualité cinématographique, qui est un des acquis des trois premières éditions. Cette édition a vu la diffusion d'œuvres, issues de différents pays, portées à la fois par des réalisateurs de renom et une jeune génération de documentaristes notamment.

Le festival participe également à travers la valorisation des prix, au soutien et à la diffusion nationale de ces œuvres pour les faire connaître auprès d'un large public. Le Festival du film d'éducation se décentralise dans un certain nombre de régions et mobilise l'ensemble des partenaires du festival sur ces territoires. Ainsi, en 2008 a été mis en place, par les **Ceméa du Languedoc-Roussillon** un Festival décentralisé autour de trois projections de films avec débats qui déclencherà en 2009 une deuxième édition organisée pendant trois jours.

La 4^{ème} édition du festival qui s'est déroulée du 12 au 15 novembre 2008 a rassemblé de nombreux partenaires dont la PJJ, le **Conseil général de l'Eure**, la ville d'**Evreux**, la CAF de l'Eure, les Ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, de la Jeunesse, de la Santé, la Préfecture de l'Eure, la MGEN,...

Pour la 4^{ème} édition, les tables rondes ont eu comme thématique les relations familles / enfants et les questions liées à la parentalité. Le bilan de cette 4^{ème} édition est très positif au regard d'une fréquentation en hausse de 30 % par rapport à l'édition précédente, correspondant à plus de **3 000 entrées/participants**.

Le Festival national du film d'éducation au cœur du développement local

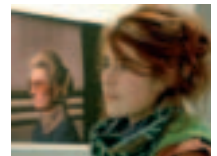
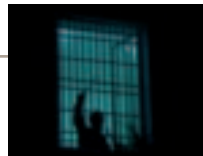
La 4^{ème} édition, sous la direction des Ceméa (nationaux et Haute-Normandie) au-delà de sa dimension nationale a vu un renforcement des partenariats territoriaux (Conseil général de l'Eure, Ville d'Evreux, CAF de l'Eure, Préfecture...).

L'objectif de ce renforcement des partenariats était de mobiliser des spectateurs en nombre, et de renforcer l'accompagnement culturel et pédagogique des acteurs de terrain et des parents. Un maillage avec différents lieux du territoire de la **région Haute-Normandie** pour démultiplier les lieux de diffusion (à Rouen, au Havre, à Dieppe, à Elbeuf, etc.) fait partie du nouveau projet et sera mis en place en 2009.

Le public jeune haut-normand est également directement concerné par ce festival, tant en rapport aux sujets abordés dans les films sélectionnés (le rapport à l'avenir, au travail, se construire, l'identité, la relation à l'autre, grandir, l'exclusion, les relations jeunes parents, la santé), que dans une dimension d'éducation au cinéma et à la culture cinématographique. Le Pôle Image a été sollicité pour une programmation issue de la mémoire audiovisuelle de Haute-Normandie.

Lors de cette 4^{ème} édition, un intérêt fort de la part des membres de l'Éducation nationale a également été repéré tant par leur fréquentation que par leur témoignage, aussi bien de la part d'enseignants en formation que des enseignants du 1^{er} et 2nd degré mais également de la part des IEN, IPR (Inspecteurs pédagogiques régionaux), conseillers pédagogiques, formateurs à l'IUFM... Le Recteur de l'académie a renouvelé en 2008 son soutien ainsi que l'Inspecteur académique de l'Eure.

L'élargissement du public s'est fait également vers un public de lycéens aussi bien des sections « audiovisuel » que des lycéens de l'enseignement professionnel, technique et général. Un premier groupe de stagiaires de l'IDS (Institut de Développement Social) a assisté en 2008 au festival, et une formatrice de l'IDS a été détachée pendant les quatre jours. Le bilan est très positif puisque l'IDS est représenté aujourd'hui au comité de pilotage et qu'il souhaite faire participer des promotions entières dans le cadre de leur formation. Le Festival national du film d'éducation est devenu depuis quatre ans un véritable lieu culturel d'échanges et de partages entre tous les acteurs de l'éducation, il sera désormais identifié également comme un espace de formation. Tout cet acquis de l'édition 2008 permettra d'enclencher de nombreuses pistes de travail nouvelles pour 2009 : rencontre jeunesse sur le festival, formation pour des enseignants, dispositif d'éducation aux médias dans les collèges, rencontres avec les parents...



Pour que vive la télévision publique



Les Ceméa n'ont cessé dans leurs projets associatifs successifs, de défendre et de promouvoir un service public de qualité et ses valeurs de solidarité, d'égalité et de partage. Le bien public essentiel à l'humanité doit être soutenu et protégé, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, de la culture ou de l'environnement. Aujourd'hui, les médias publics sont en danger.

Il faut réaffirmer haut et fort que la logique de marché ne peut garantir la diversité, que la défense du pluralisme est une forme de défense de la liberté d'expression, que les œuvres de l'esprit ne sont pas des marchandises comme les autres. De plus, notre mouvement d'éducation mesure la responsabilité des médias publics dans la construction d'une politique éducative et culturelle à destination de la jeunesse. Les enfants ne sont pas des « cœurs de cible » pour les médias : ils doivent trouver toute leur place dans des programmes à créer. De nouvelles relations entre professionnels de l'éducation, de la jeunesse, et des médias sont à inventer, prenant en compte l'éducation critique du regard des enfants et des jeunes. Le respect du développement de l'enfant face aux usages de ces médias pourrait être une priorité.

Les médias publics doivent prendre en compte le médi'acteur comme un citoyen et ne plus le considérer comme un simple consommateur. Vecteur de culture, d'émancipation et de lien social, la télévision et les médias publics appartiennent à tous les citoyens.

*Bertrand Chavaroche et Christian Gautellier
Vers l'Éducation Nouvelle N° 532 - Octobre 2008*

La vie associative forte de ses projets

Le CCOMCEN (Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale)

Les CEMEA sont présents dans cette coordination de l'économie sociale agissant auprès du système éducatif, à travers leur implication dans le « département associations » et leur place au Conseil d'administration. Cette coordination singulière regroupant des associations, des mutuelles, des coopératives est l'une des seules plateformes de cette nature agissant au sein de la mouvance laïque pour promouvoir une autre approche de l'économie, un autre regard sur la complémentarité éducative.

Le CNAECEP (Conseil National des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public)

Cette instance est réunie cinq fois par an. Si elle a pour objectif essentiel d'instruire les demandes d'agrément au titre d'association complémentaire de l'enseignement public, de formuler un avis transmis au Ministère de l'Éducation nationale ; elle est aussi un lieu de réflexion, d'échange sur les relations entre le Ministère et les associations, en particulier sur les grandes réformes ou les grands chantiers lancés par le Ministère. Par exemple : l'accompagnement éducatif.

Le CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire)

En 2008, le CNAJEP a fêté son 40^{ème} anniversaire et ses travaux se sont situés dans le cadre de la motion d'orientation 2007/2010. Les Ceméa en sont Vice-président chargé des questions d'engagement (volontariat, bénévolat, service civil...) et du groupe de travail sur les formations professionnelles qualifiantes. 2008 a vu le lancement d'une lettre INFOJEP mensuelle et des AGORAJEP dont trois ont eu lieu cette année « L'éducation populaire aujourd'hui et demain » en mai, « Les politiques Jeunes en Régions » en octobre et « L'emploi des jeunes en Europe » en décembre. Pour son 40^{ème} anniversaire, le CNAJEP a aussi produit « Le guide des Associations membres du CNAJEP ».

Le CNEPJ (Conseil National de l'Éducation Populaire et de la Jeunesse)

Le CNEPJ n'a été réuni qu'une fois en 2008 pour donner son avis sur les projets de décret concernant la protection des mineurs et les projets d'arrêtés concernant les diplômes de l'animation volontaire et la création d'une qualification « Surveillant de baignade ». Il est dommage que le ministère de la Jeunesse et des Sports n'utilise cette instance qu'à minima et n'en fasse pas un vrai lieu de concertation avec les associations d'Éducation populaire et de jeunesse.

Le CNVA (Conseil National de la Vie Associative)

En 2008, le CNVA s'est réuni trois fois en plénière le 28 janvier, le 23 juin et le 1^{er} octobre. Il a travaillé sur la future Conférence de la Vie Associative, sur le rapport FERRY concernant le service civique, sur le rapport LANGLAIS concernant la vie associative et surtout sur sa propre réforme qui devrait voir le jour en 2009. Les Ceméa sont membres du Bureau et investis dans les commissions « Associations et Europe » et « Volontariat et Service civil ».

La CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)

Le programme d'actions 2008 / 2010 de la CPCA porte sur quatre grands dossiers thématiques : les engagements, les territoires, les relations contractuelles (financement, économie sociale, RGPP) et l'Europe. La Conférence Permanente s'est investie dans les campagnes électorales et a organisé le 19 janvier 2008 la journée « Municipales, Cantonales 2008, les Associations s'engagent ». En 2008, les Ceméa ont représenté « Coordination Sud » au Conseil d'administration de la CPCA.

Le FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire)

Le FONJEP a comme but le développement et la gestion de l'emploi associatif. C'est un des rares lieux de co-gestion entre l'État, les Collectivités territoriales et les associations. A travers ce dispositif, les Ceméa consolident 58 postes de professionnels salariés. Ceux-ci sont implantés à l'Association nationale pour certains, et pour la majorité dans des Associations territoriales du réseau Ceméa. Les Ceméa sont membres du Conseil d'administration du FONJEP depuis de nombreuses années et ont été de nouveau réélus en 2006 pour trois ans. En 2008, la volonté de l'État a entraîné une évolution des statuts qui a découpé l'attribution des postes, de l'adhésion à l'association FONJEP.

La JPA (Jeunesse au Plein Air)

En 2008, la JPA a fêté ses 70 ans. Confédération laïque dans le champ des vacances et des loisirs éducatifs, elle rassemble des acteurs variés, en particulier des organisateurs de centres de vacances et de loisirs avec lesquels nous avons des liens. Les Ceméa sont membres du Conseil d'Administration et du Bureau. La JPA a piloté, comme en 2007, pour le compte du Ministère de la Jeunesse et des Sports, la campagne de communication sur les séjours de vacances et de loisirs « Les colos, c'est bon pour grandir ». Les travaux de la plateforme pour les départs en vacances ont permis le dépôt d'un projet de loi, en juillet, pour une aide aux départs. Ce projet devrait être débattu à la Chambre des Députés et au Sénat en 2009. Les XII^{èmes} rencontres nationales ont porté en 2008 sur le thème de « l'engagement des jeunes ».

ECHOS D'UN PROJET

Formation des dirigeants associatifs mahorais

En 2008, les **Ceméa de Mayotte** ont formé **57 personnes** issues de 27 associations villageoises. Pour un des groupes d'acteurs, les Ceméa ont formé essentiellement de jeunes membres d'associations, la plupart étaient des lycéens très volontaires. De nombreuses questions ont été abordées, relatives au mode de fonctionnement de leur association et de la place qu'ils ont à jouer vis-à-vis des adultes ou des membres plus anciens. A l'issue de cette formation à la vie associative, certains sont venus poursuivre une formation en animation volontaire pour préparer le BAFA.

En effet, la formation à la vie associative mise en place a permis aux participants de comprendre le sens de leur engagement, de leur action et de la place de leur association dans la vie de tous les jours. Ils disposaient par la suite d'outils leur permettant de travailler en équipe, d'organiser des activités en fonction des publics, et en lien avec le but de leur association. Les thèmes abordés les ont fait réagir, leur permettant de faire une évaluation de leur implication en tant que membre de leur association. Chacun avait des critiques à formuler, des propositions à faire et les débats ont été animés. Des questionnements ont été posés et chacun avait comme ambition de vouloir changer des « choses », des comportements dans son association, pour mieux réussir la vie démocratique, statutaire et leurs activités associatives.

Le bilan a fait apparaître que les objectifs recherchés : initier à la démarche du projet, partir des idées, des envies pour penser des activités à mettre en place en lien avec l'objet de l'association ; le fonctionnement, la vie statutaire, les responsabilités, la vie administrative, le travail en équipe, pour la réussite d'un projet ; dynamiser le groupe de participants ; travailler sur l'écrit : programme, projet, compte rendu, évaluation ; ont été globalement atteints. Les formations ont eu lieu le week-end. L'ensemble de ces actions ont correspondu à **114 journées/formation**.





■ Les Ceméa, en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'activité de formation de l'Association territoriale des Ceméa de Provence-Alpes-Côte d'Azur se structure en quatre grands champs

Le secteur de l'animation volontaire

• **8 941 journées stagiaires** ont été réalisées dans 53 sessions de formation BAFA/BAFD, ce qui représente 42 % du volume total d'activité. Ces sessions ont été encadrées par **76 militants** bénévoles et salariés parmi lesquels 21 nouveaux militants. L'évolution de ce secteur est essentiellement marquée par l'augmentation des conventionnements.

Le secteur des formations à l'animation professionnelle

L'association territoriale est très impliquée dans la formation des animateurs professionnels : **6 909 journées** ont été réalisées, ce qui représente 32 % du volume d'activité de l'association. 35 militants se sont impliqués dans l'encadrement de ces formations

• **88 stagiaires** ont participé à 4 BP LTP, à **Marseille** et à **Nice** et a été réalisée également une UC pour le CREPS de **Antibes**, ce qui représentent **4 508 journées**.

• **67 stagiaires** ont participé à des UF DEFA et deux DEJEPS, représentant **2 275 journées**. Après un travail d'ingénierie et d'élaboration d'un partenariat avec l'Union des Centres sociaux en 2007, les Ceméa ont mis en œuvre deux DEJEPS, l'un pour des animateurs des centres sociaux, l'autre ouverte à tous les salariés du secteur socio-éducatif.

• **11 accompagnements VAE** ont été réalisés cette année concernant les niveaux 3 et 4.

Les formations Santé/Santé mentale

L'activité de ce secteur se caractérise essentiellement par la mise en œuvre, dans le cadre des CUCS (Contrats urbain de Cohésion Sociale) mais aussi de la DDASS 13, de formations visant à aider les travailleurs sociaux et médico-sociaux à « accueillir les personnes en grande précarité » à **Marseille** et à **Miramas**.

Les Ceméa ont organisé une formation sur la dynamique de groupe pour l'ESTS de Nice à laquelle ont participé **150 stagiaires** et une semaine de formation autour de la pratique des activités musicales.

Ont été également mises en œuvre des formations sur les thématiques « Activités corporelles au quotidien », « Maladie sociale, maladie psychique, quelle frontière ? », « Activités manuelles ».

Le secteur des politiques éducatives

• **Les ateliers relais** : les Ceméa interviennent en responsabilité dans deux ateliers relais : Au collège Jules Ferry, à **Marseille**, un travail de suivi pédagogique et d'innovation a été réalisé avec une implication importante des militants pour un public très en difficulté... Un important travail a été réalisé avec ces collégiens de 15 et 16 ans sur la pré-professionnalisation. Au collège Mistral, à **Avignon**, la mise en place de séjours "chantier" s'est avérée très positive.

• **Accompagnement à la scolarité** : ont été réalisées de nombreuses interventions sous forme de conférences et de modules de formation, à **Aix, Istres, Avignon, Sarrians, Miramas, Valbonne, Cannes**.

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Développer le partenariat... Se rapprocher d'autres associations...

Apprendre à bien se connaître, pour mieux travailler ensemble. C'est l'action entreprise depuis quelques années par les **Ceméa PACA** et leurs partenaires de l'Union des Centres Sociaux des Bouches du Rhône et des Centres de Culture Ouvrière.

Ce partenariat favorise la prise en compte de la spécificité de chacun et une meilleure connaissance de chaque association. Il s'est agi pour les partenaires des Ceméa, d'appréhender leur approche et leurs outils de formation : les méthodes actives, l'intérêt porté à chaque personne dans le groupe stage, l'importance de ce groupe dans la construction des compétences. Les Ceméa, quand à eux, se sont attachés à mieux comprendre les réalités de fonctionnement de leurs partenaires, se sont appuyés sur leurs travaux, leurs recherches concernant l'animation globale des territoires.

Ce travail de connaissance et de reconnaissance réciproque permet aux uns et aux autres, chaque partenaire agissant avec sa spécificité, de co-construire des formations à l'animation volontaire et à l'animation professionnelle qui prennent en compte la complexité et la diversité des situations liées à l'animation urbaine. Cette forme de rapprochement semble pour les Ceméa à poursuivre et à développer...



- **Restauration scolaire** : trois formations ont été conduites à **Martigues** et Puget **Théniers**.
- **Programme de Réussite Educative** : l'intervention conduite à **Miramas**, concernant ce dispositif réunissant les acteurs éducatifs et sociaux d'un territoire et visant à repérer les enfants en difficulté et à offrir des réponses précises et adaptés, a été prolongée en 2008.
- **Délégués élèves** : L'ensemble des formations a été conduit dans les lycées, permettant l'établissement de relations avec plusieurs établissements.
- **Implication au sein de l'IUFM de Nice**.
- **Conseil régional des Jeunes** : co-animation d'une des quatre commissions du Conseil régional de la jeunesse.

La recherche pédagogique, les groupes d'activité, les regroupement régionaux, les week-end de formation, l'accueil de nouveaux militants

- Les groupes d'activités des Ceméa PACA se réunissent régulièrement dans l'année. Ce sont des lieux de rencontres, d'échanges, de réflexions, d'analyses de pratiques et de création d'outils pédagogiques. Ces groupes permettent de construire des actions de formation en contact étroit avec la réalité. Ce sont des lieux de militance privilégiée pour les Ceméa PACA. 13 groupes ont eu une activité en 2008.
- Les Ceméa s'appuient sur une commission qui réfléchit à l'ensemble du dispositif de formation des militants de l'Association régionale. Constituée par l'équipe permanente et/ou les responsables de groupe, elle a fait des points de situation sur les travaux engagés par les groupes et sur l'harmonisation régionale et nationale du calendrier de formation des militants des Ceméa PACA.
- Ces réflexions sur des thématiques particulières sont à croiser avec des temps de rencontres plus collectives organisées lors de regroupements et de week-ends d'activités. Ils permettent à l'ensemble des militants intervenant sur les actions des Ceméa PACA de se retrouver et de réfléchir collectivement à l'élaboration de méthodes d'éducation active pertinentes.

L'accueil militant, la formation des nouveaux formateurs

- Un axe fort du projet associatif des Ceméa est de diversifier leurs champs de militance et d'élargir la base des militants. Ont été organisés cinq moments d'accueil dans l'année 2008 en soirée et/ou lors de week-ends de formation, ainsi qu'un stage de formation de nouveaux militants de trois jours.

UNE ORIENTATION FORTE

Renforcer l'international

En 2008, Les Ceméa PACA ont souhaité renforcer et structurer leur activité au niveau de l'international. Plusieurs temps forts ont été organisés :

- Un week-end de formation ouvert à l'ensemble des militants a permis de travailler sur « le départ et l'accueil ». Comment se préparer ? comment préparer l'accueil pour favoriser la rencontre et l'échange ?
- Après un travail de sensibilisation et de formation pendant le déroulement du BPJEPS, 5 stagiaires BP des Alpes Maritimes ont effectué un séjour de 14 semaines en **Allemagne**, leur permettant de découvrir d'autres conditions d'organisation des temps et des espaces de loisirs et prolongeant ainsi la réflexion conduite en cours de formation.
- Dans le même esprit, un échange a été mis en place entre stagiaires DEJEPS et animateurs en formation, **allemands** et jeunes **polonais**.
- Après la réception à Marseille, pendant une semaine, à l'automne 2008, d'un groupe de 14 personnes, 13 stagiaires DEJEPS ont effectué un séjour de 8 jours à **Hambourg**.
- En novembre, les Ceméa ont accueilli le forum euro-méditerranéen auquel ont participé 35 personnes venues de **Lituanie, Pologne, Allemagne, France, Italie, Espagne, Maroc, Tunisie, Palestine, Liban, Turquie...** Ce fut un espace riche de rencontres et d'échanges. Le groupe international a constitué un support à la réflexion et à la mise en œuvre de ces échanges. L'intérêt de ces actions s'est avéré incontestable, s'inscrivant bien dans une articulation avec des actions existantes.

ECHOS D'UN PROJET

Former à l'accueil de personnes en grande précarité et animer un réseau

Les Ceméa PACA, ont conçu, puis mis en œuvre un projet de formation « Accueillir des personnes en grande précarité et travailler en réseau sur le centre ville marseillais » en direction de professionnels, bénévoles ou salariés accueillant des personnes en grande précarité en centre ville. Suite à un diagnostic réalisé par l'atelier santé Ville, des objectifs ont été définis dans le cadre du PLSP (Plan Local de Santé Publique). Le projet de formation s'est appuyé sur l'analyse que les Ceméa ont effectuée de la situation : « Les professionnels qui accueillent les publics, de plus en plus précarisés, du 3ème arrondissement de Marseille, se trouvent confrontés à des difficultés grandissantes (agressivité, parfois violences, incompréhensions diverses, etc.). La souffrance que ces professionnels peuvent éprouver à ce qu'ils vivent souvent comme impuissance, inefficacité, manque de soutien, renforce diverses défenses dont les publics, notamment les plus démunis, font les frais »

La formation et la mise en réseau de tous ces professionnels peuvent fournir une palette plus étendue et plus pertinente de réponses possibles au public, leur permettre de partager les difficultés rencontrées, de rompre avec l'isolement professionnel parfois éprouvé. Ils doivent y trouver à la fois du soutien et de la co-formation, et une plus grande efficacité vis à vis des publics. La formation a débouché sur la constitution d'un réseau dont l'animation a été confiée aux Ceméa.

■ 2008, une année de mobilisations multiples...

• Réforme du Lycée reportée sine die : réaction commune de 20 organisations

Les Ceméa, membres du groupe des 20, prennent position sur la réforme du lycée et son report. (24/12/2008).

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article6367>

• Samedi 29 novembre - Echos de la mobilisation pour la défense des associations complémentaires de l'enseignement public

Les huit associations complémentaires de l'enseignement public, dans le cadre de la mobilisation pour la défense de leurs activités invitent tous les membres de leur réseau et tous leurs militants à une journée de riposte sur le thème de la complémentarité. (24/12/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article6050>

• Communiqué du collectif « Une école, notre avenir »

L'ensemble des organisations à l'origine de l'appel « L'éducation est notre avenir » appelle à amplifier les mobilisations en janvier 2009 et à faire du samedi 17 janvier dans tous les départements une journée de manifestations pour défendre le service public (...). (23/12/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article6366>

• La psychiatrie en danger !

Le désaliénisme, mouvement fondateur de la psychiatrie moderne s'est bâti sur une culture de mort, celle de la disparition de plusieurs milliers de malades mentaux, morts de faim dans les hôpitaux psychiatriques pendant la période de l'occupation, et celle du désastre des camps de (...) (12/12/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article6358>

• La télévision entre crétinisme et élitisme ? - Les Ceméa apportent leur soutien à ce texte de mobilisation de Philippe Meirieu, écrit dans le contexte de la réforme de l'audiovisuel public

Les Ceméa ont pris position contre cette réforme dans le cadre du CIEM. Ils ont travaillé au sein de ce collectif, et ont fait des propositions sans suites, puisque la Commission Copé a refusé d'auditionner le CIEM, sur des orientations pour une politique de jeunesse au sein de la télévision publique. (07/12/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article6327>

• Pétition nationale : que serait l'éducation sans les associations ?

Les signataires de la présente pétition appellent Monsieur Xavier DARCOS, Ministre de l'Éducation nationale, à revenir sans délai sur ses décisions, afin que l'accès à l'éducation, aux pratiques sportives, aux loisirs, à la culture, à la citoyenneté et à l'éducation tout (...). (26/11/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5889>

• Intervention de clôture du Directeur général adjoint des Ceméa aux journées pédagogiques "Aider l'adolescent à être soi"

Dans le cadre de cette intervention, Jean-Luc Cazaillon dénonce la suppression importante de moyens financiers et humains faites aux associations complémentaires de l'école publique. (17/10/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5790>

• Appel du 4 octobre : Enseigner est un métier qui s'apprend

Un nouveau défi pour les Ceméa autour et avec la formation des enseignants. Pour un élève, apprendre, ce n'est pas simple. Faire apprendre toute une classe d'élèves dans sa diversité, c'est forcément complexe ! Amener toute une tranche d'âge à un niveau de scolarisation (...) (08/10/2008).

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5779>

• Pour une politique de jeunesse ambitieuse et concertée

Le Chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy le 24 juillet dernier à Batz-sur-Mer, a exprimé son ambition pour rendre avant la fin 2008, un plan pour l'engagement et l'autonomie des jeunes. Si nous saluons la volonté du Chef de l'Etat, nous tenons toutefois à rappeler que la (...) (08/10/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5778>

• Apprendre, pas si simple

Les 20 organisations dont les Ceméa qui ont pris l'initiative de l'ap-

pel « Programme de l'école primaire : copie à revoir » signé par près de 40 000 personnes ont décidé de publier un document de quatre pages destiné aux parents d'élèves et aux enseignants des écoles. (...) (31/08/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5766>

• Formation des enseignants - Pour des Etats généraux, le 4 octobre à la Sorbonne

Réunis sur proposition des initiateurs de l'appel « Pour une formation de qualité dans des IUFM rénovés », conscients de l'enjeu de la formation des enseignants pour l'avenir des jeunes, refusant la précipitation du gouvernement, des personnalités et des organisations (...). (18/07/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5749>

• Rapport BERTSCH : les CEMEA soutiennent la position du CNAJEP

Depuis les années 70, les Ceméa agissent pour former des animateurs professionnels qui contribuent au développement des personnes ainsi qu'à la transformation sociale. Pour cela, nous avons toujours contribué à faire vive la filière de formation Jeunesse et Sports qui permet de faire (...). (15/07/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5745>

• Le tour de force de la commission Copé : une TV publique sans jeunesse !

Les Ceméa à travers le CIEM, Collectif Interassociatif Enfance et Médias, qui revendique sa place dans un dialogue constructif entre les pouvoirs publics, les acteurs des médias, et la société civile, demandent une cohérence dans les actions publiques et les réformes en cours relatives aux (...). (30/06/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5720>

• Les Ceméa, à travers le CIEM, prennent position contre les chaînes pour bébés

Interdiction des chaînes pour bébés, le CSA ne peut plus reculer. Le CIEM (Collectif Interassociatif Enfance et Médias) a pris connaissance de l'avis que la Direction générale de la santé (DGS) a publié suite aux travaux du groupe d'experts réuni le 16 avril 2008. Il se félicite de (...). (17/06/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5719>

• Contribution des Ceméa au "Grenelle de l'insertion"

Les Ceméa ont souhaité contribuer par un texte au Grenelle de l'insertion (mai 2008), en plus de leur participation directe aux rencontres décentralisées organisées en PACA et Languedoc-Roussillon. Cette contribution repose sur une quadruple légitimité. D'une part, (...) (03/06/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5710>

• Vigilants pour sauvegarder la laïcité de la République

En recueillant, en moins de 3 mois, 150 000 signatures et le soutien de 145 organisations associatives, philosophiques et syndicales, l'appel « Sauvegardons la laïcité de la République » a atteint les objectifs des initiateurs. (23/04/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5463>

• Nouveaux programmes du primaire : 19 organisations réagissent

19 organisations, dont les Ceméa, réagissent ensemble au projet de programme de l'école primaire à travers une lettre adressée au Ministre de l'Éducation nationale. (06/03/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5534>

• Pétition nationale : "Nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas"

Les Ceméa sont signataires d'un appel national à la pétition "Nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas", lancée par la LDH pour demander l'arrêt de l'expérimentation « base élèves » et la remise à plat de l'ensemble des dispositifs informatiques existants contenant des données relatives aux enfants. (25/01/2008)

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5454>